

Construire & rénover

INFO → ÉNERGIE
du TARN



Visuels issus des plaquettes réalisées par l'ADEME - © ADEME

DESCRIPTION THÉMATIQUE

Cette exposition, conçue par l'ADEME et proposée par l'Espace Info Energie du CAUE du Tarn, est composée de 3 parties : Construire, Rénover et les Éco-gestes. Ici, deux thématiques sont présentées.

Construire : les différentes étapes pour aborder votre projet de construction... le choix des matériaux de construction, du mode de chauffage et d'eau chaude sanitaire, des énergies renouvelables... et l'accompagnement par des professionnels, gage de réussite de votre projet.

Rénover : les différentes étapes pour aborder un projet de rénovation.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Le CAUE peut mettre à votre disposition

- . un fichier JPEG de l'affiche et du flyer de l'exposition

- . un classeur de projets réalisés en Midi-Pyrénées ayant une démarche intéressante en matière de développement durable, et des fiches thématiques liées à la thématique énergie

- . le CAUE se tient à votre disposition pour évoquer la possibilité d'intervenir à un moment clé de l'exposition.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date de réalisation / auteur : 2016 / ADEME

Composition : Construire : 13 panneaux - Rénover : 11 panneaux total 24 panneaux de 80 x 180 de haut

Matière : impression numérique sur bâche - œillets aux 4 angles - possibilité X-banner (occupation au sol 1m²)

Transport : carton

Public-cible : tout public

Taille : prévoir 26 m linéaires minimum.

À la charge du preneur : organisation et transport aller/retour, montage et démontage. Il convient d'assurer l'exposition (valeur 3 600 euros) - la réparation de tout dégât sera à la charge de l'emprunteur. Une convention précisant les dates et conditions de prêt sera signée avant tout retrait.

PANNEAUX

CONSTRUIRE
INTÉGREZ L'ÉNERGIE DANS VOTRE PROJET.

Plus chère à construire, elle sera aussi une grande économie de consommation plus.

Les projets domestico-tertiaires peuvent représenter le double de votre consommation de chauffage.

Comment intégrer l'énergie dans votre projet ?

- Prenez à vos déplacements. Les calculateurs sont de plus en plus précis, permettent de voir l'impact de vos choix et de les ajuster.
- Réviser les performances. Les réglementations thermiques (RT) évoluent régulièrement et vont de plus en plus exigeantes. Soyez donc réactif.

Nos conseils

- Bien choisir ses travaux : privilégier une première permettant l'optimisation tout d'un coup de vos principes, besoins, lieux d'activités et besoins par les travaux en commun.
- Bien connaître au mieux : adapter le niveau technique qui correspond aux besoins et optimiser le budget du bâtiment.
- Choisir vos matériaux : comparez leur énergie grise (énergie consommée lors de leur fabrication), leur recyclabilité et leur impact environnemental.
- Faites contrôler l'efficacité à l'air avant les travaux pour éviter tout surcoût lié aux problèmes d'air.
- Utilisez les énergies renouvelables.
- Lors de la réception du chantier : soyez attentif aux garanties et à la vérification du chauffage et de l'eau chaude.

Le saviez-vous ?

La maison individuelle consomme de l'énergie. Le double d'achat pour venir de la région à l'heure pour un logement construit à plus de 10 pour un 100 quartiers avec des logements sociaux.

Espace **INFO ÉNERGIE** du CAUE du Tarn
05 63 60 16 70 - info@caue-tarn.fr - www.caue-mp.fr

RÉNOVER
DÉFINISSEZ VOS PRIORITÉS

Investissez en priorité dans l'isolation

Les pertes de chaleur par le toit et les murs représentent la moitié des dépenses de chauffage.

Nos conseils

- Réviser par ordre de priorité :
 - 1. Isolation extérieure
 - 2. Isolation intérieure
 - 3. Isoler les ponts thermiques
- Tout dépend de où vous habitez : un logement moyen peut perdre 20% de sa chaleur par le toit et 10% par les murs. Il faut savoir où investir en priorité, en fonction de la situation de votre logement.
- Contrôlez le bâtiment complet pour limiter les consommations et optimiser le confort thermique.
- Réviser un diagnostic thermique complet : bilan énergétique global, état et performances des parties et équipements, performances d'isolations.
- Contrôlez les matériaux : énergie grise (consommation lors de la fabrication), recyclabilité et performance (conductivité lambda).
- Choisissez des équipements performants et utilisez les énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude.
- Votre maison a été construite avant 1975 ? Contactez l'Agence de l'énergie du CAUE pour le plan de travaux d'urgence dans le choix des travaux.

Le saviez-vous ?

Même en rénovation, la réglementation thermique impose une performance minimale pour l'isolation thermique et l'air étanche (sauf en cas de travaux d'urgence).

Espace **INFO ÉNERGIE** du CAUE du Tarn
05 63 60 16 70 - info@caue-tarn.fr - www.caue-mp.fr

LES GESTES SIMPLES
19°C LE JOUR, 16°C LA NUIT, C'EST SUFFISANT.

1°C de moins, c'est 7% de gagné sur la facture.

Gestes simples

- Utilisez un thermomètre pour régler la température de chauffage :
 - Abaissez de plus de 1°C de la nuit.
 - Abaissez de 1°C de la journée.
- Réglez la température selon les pièces et selon les moments de la journée pour vous faire économiser à long terme (facture de chauffage).
- Nettoyez et dégraissez vos radiateurs pour qu'ils diffusent mieux la chaleur.
- Changez les radiateurs à eau.
- Évitez l'utilisation des poêles à pétrole et à bois qui produisent beaucoup de fumées, peuvent être dangereux et coûtent plus cher en fonctionnement.

Achats malins

- Les ventes régulières : une chaudière bien entretenue est plus sûre et consomme moins.
- Appareils de régulation et de programmation du chauffage : ils permettent d'ajuster la température et de programmer le chauffage d'après les habitudes et les moments non solaires, autour des contraintes et de la thématique.

Le saviez-vous ?

Le chauffage d'appoint : les radiateurs à bain d'huile sont plus économes que les convecteurs.

Espace **INFO ÉNERGIE** du CAUE du Tarn
05 63 60 16 70 - info@caue-tarn.fr - www.caue-mp.fr

CONTACT



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn
05 63 60 16 70

Mél : caue-81@caue-mp.fr

188, rue de Jarlard, 81 000 Albi

www.caue-mp.fr et sur facebook